

*Les crédits*

l'idéal que nous appelons Canada; que de souligner l'ouverture d'esprit et la tolérance qui font la grandeur du Canada, sans reconnaître les droits et les libertés fondamentales qu'on refuse à des groupes entiers, ainsi que les injustices officielles souvent fondées, sous le couvert de moralité, sur le sexe, la race, la religion, la région ou l'origine nationale ou ethnique.

La résolution à l'étude ne concerne pas notre histoire, puisque nous ne pouvons rien y changer et parce que nous avons toujours cherché à reconnaître nos fautes et non à les justifier, à être plus sensibles, à tirer une leçon des erreurs que nous avons commises envers les minorités canadiennes et à prendre des mesures pour promouvoir l'équité. Même si nous avons trouvé des solutions trop tard pour pouvoir venir en aide aux victimes d'injustice, nous avons quand même trouvé des solutions, reconnu nos fautes et pris des mesures pour améliorer le système.

Je veux insister non pas sur les manquements du passé mais sur ceux du présent, parce qu'ils m'inquiètent et qu'ils devraient, à mon avis, inquiéter tout le pays.

Il se passe des choses dans tout le Canada qui montrent à quel point nous continuons de manquer à nos engagements envers nous-mêmes et nos concitoyens. Certains sont si importants qu'ils condamnent des collectivités et des groupes entiers à rester des citoyens de seconde zone, et qu'ils transforment le principe des chances égales pour tous en une sinistre blague.

[Français]

Madame la Présidente, mes collègues parleront au cours de la journée au sujet de ces faiblesses nationales envers le statut de la femme, envers les minorités raciales, envers nos peuples autochtones.

Madame la Présidente, en effet, nous avons l'intention de consacrer toute une journée à ces questions d'injustice envers les autochtones et à nos idées pour les Canadiens et pour le gouvernement afin d'améliorer la situation.

[Traduction]

En ce qui concerne le système judiciaire et les autochtones, je voudrais évoquer particulièrement l'enquête sur l'affaire Donald Marshall, dont les résultats ont été rendus publics ces deux dernières semaines. L'enquête révèle à quel point le racisme sous-tend l'ensemble du système de justice pénale de la Nouvelle-Écosse. Nous savons tous que la même situation existe dans d'autres régions du pays. Un Indien, selon le rapport, a été condamné à

onze ans d'emprisonnement pour des motifs dénotant des préjugés entièrement racistes.

Notre système au Canada comporte de graves injustices qui condamnent un trop grand nombre à vivre dans de moins bonnes conditions de santé et moins longtemps que le reste de la population, avec moins de perspectives d'avenir, et moins de possibilités de poursuivre des études ou de bien gagner leur vie. Ce rejet est injuste en soi, et le Canada n'a pas les moyens non plus de faire fi de ce capital humain. Nous n'avons pas les moyens de subir la perte qu'entraîne ce refus d'accorder les mêmes chances d'avancement à tous les Canadiens. Nous avons besoin de la contribution que chaque personne peut apporter lorsque ses mérites sont reconnus et qu'on lui donne des chances égales.

Je veux parler des graves injustices et du déni de justice qui en découle, mais aussi de questions et d'incidents moins importants. Voici deux exemples de cas qui, en soi, ne diminuent ou n'enlèvent les droits de quiconque, mais qui touchent vraiment sa dignité et sa fierté de Canadien, ce qui entraîne l'affaiblissement du pays.

Le premier est la décision prise par la municipalité de Sault Ste. Marie de suivre l'exemple de quelques autres municipalités ontariennes et de se déclarer «unilingues anglaises». Tout citoyen renseigné de cette ville savait fort bien qu'on ne demandait pas à Sault Ste. Marie de devenir bilingue, quel que soit le sens de ce mot. L'adoption du projet de loi 8 par l'Ontario n'impose rien aux municipalités. En fait, cette décision ne changera rien à la vie de la population de cette municipalité ou aux possibilités qui lui sont offertes, puisque les services provinciaux restent les mêmes.

La résolution de cette localité se veut simplement une déclaration mesquine visant, j'imagine, à communiquer un message. Mais quel message? On voulait peut-être punir tous les francophones du Canada pour la décision du gouvernement du Québec de limiter dans la mesure où il en a le pouvoir la liberté d'expression des anglophones du Québec.

Je condamne, au même titre que de nombreux autres Canadiens, ce triste événement survenu au Québec qui est, lui aussi, déplorable. Contrairement à la résolution adoptée par la ville de Sault Ste. Marie, la décision prise par le Québec limite réellement les droits de la personne au sens où l'entend la Cour suprême du Canada. La décision du Québec a semé le désespoir au sein de la communauté anglophone de cette province et incitera, sans aucun doute, certains anglophones à quitter le Qué-